

# Les rendez-vous de l'économie sociale & solidaire

MOUVEMENT MUTUALISTE

## Le bien-être social, facteur déterminant de la santé

Cibles de nombreuses attaques, les Mutuelles sont priées de devenir des machines concurrentielles. Lors d'un colloque coorganisé par la MGEN et l'Humanité, elles ont montré une grande capacité à imaginer un autre futur et une volonté de s'impliquer dans le débat politique.

**A**lors qu'elles sont confrontées comme jamais à un faisceau de difficultés qui met en danger jusqu'à leur existence, les mutuelles parlent d'avenir. Le plus ancien mouvement social français, dont l'histoire s'enracine, bien avant la naissance de la Sécurité sociale, dans les valeurs de solidarité, n'entend pas se laisser absorber par les règles du marché. C'est en tout cas ce qu'ont affirmé avec force les quelque 150 participants au colloque, intitulé « le Mouvement mutualiste, plus que jamais à la conquête du bien-être social », organisé à Paris le 1<sup>er</sup> décembre dernier, en partenariat entre l'Humanité et la MGEN.

Les mutuelles auraient pourtant de quoi désespérer de la situation. La privatisation rampante de la Sécurité sociale et les déremboursements constants de soins génèrent une explosion des inégalités de santé, que les complémentaires ne parviennent plus à combler. Le nombre de personnes qui, faute de moyens, renoncent à la mutuelle est en constante augmentation. La généralisation des complémentaires santé, actée dans la loi dite de « sécurisation des parcours professionnels », risque de se refermer comme un piège sur les plus démunis. Sans contrainte, bien des employeurs vont opter pour des contrats minimaux, comprenant un panier de soins dans lequel ne figureront pas, par exemple, les remboursements d'optique ou de prothèses dentaires. À charge alors, pour ceux qui en ont les moyens, de prendre une « sur-complémentaire ». « On y va tout droit », a grincé un des participants parmi le public, lors du colloque.

### Mutuelles et compagnies d'assurance placées sur le même plan

Cible de nombreuses attaques, les mutuelles ont été priées de devenir des machines concurrentielles à rembourser des soins. Cet affrontement entre logique solidaire ou de marché a été renforcé par les directives européennes sur la protection sociale, qui placent sur même plan les mutuelles et les compagnies d'assurances. « On nous renvoie jour après jour que nous exerçons une activité concurrentielle de marché. La banalisation est à l'œuvre », alerte Thierry Beaudet, président de la MGEN. « Les banques assureurs ciblent les marchés, sélectionnent les clients, font des



INTITULÉ « LE MOUVEMENT MUTUALISTE, PLUS QUE JAMAIS À LA CONQUÊTE DU BIEN-ÊTRE SOCIAL », LE COLLOQUE A RÉUNI QUELQUES 150 PARTICIPANTS.

profits et portent atteinte au principe d'universalité. Nous, nous agissons pour l'intérêt général », affirme pour sa part Étienne Caniard, président de la Fédération des mutuelles de France. « Les mutuelles doivent résister, refuser une protection sociale à géométrie variable, mais elles doivent aussi être agissantes, innover », insiste Léonora Tréhel, présidente de la Mutuelle familiale. Cela passe d'abord par la réaffirmation de valeurs qui, si elles ont pu s'effacer du temps de l'offensive libérale, reprennent du muscle avec les prises de conscience générées par la crise. « Le mouvement mutualiste doit retrouver son autonomie et son indépendance. On peut être une grosse structure et avoir une

vie démocratique développée », suggère Jacques Chemarin, président de la Macif Mutualité. La démocratie, mise à mal par le mouvement de concentration qui a vu le nombre de mutuelles passer de 7500 dans les années 1980 à environ 400 aujourd'hui, est remise en chantier. Les mutuelles sont des sociétés de personnes et non de capitaux. Elles n'ont pas d'actionnaires. Et elles cherchent à revaloriser la notion d'engagement. « Je suis arrivée à la MGEN par curiosité mais je m'implique avec conviction », témoigne Stéphanie Roger, responsable au sein de la MGEN d'Indre-et-Loire. Pour elle, la démocratie est d'abord un « laboratoire de vie militante, et militer doit rester un plaisir partager ».

Du plaisir au bien-être, il n'y a qu'un pas allègrement franchi par beaucoup pour sortir d'une définition étriquée de la santé. Parler du délicat problème de la fin de vie, débattre des questions de bioéthique, poser la question du « bien-être » comme état qui prévient bien des pathologies, s'engager en faveur du droit des femmes, s'intéresser aux conséquences sur la santé du mal-logement... La question est bien « d'assumer la mission de prévention des risques sociaux », assure Thierry Beaudet, et de « devenir un mouvement social qui propose », affirme Jacques Chemarin. « Nous sommes un acteur du mouvement social et politique », enchaîne Jean-Pascal Labille, président de Solidaris, une importante mutuelle belge, convaincu que « la mutualité doit sortir des sentiers battus », qu'on ne lui « donnera rien » et qu'il faut « tout prendre ». ●

PAULE MASSON

**38 MILLIONS,**  
C'EST LE NOMBRE DE PERSONNES COUVERTES PAR LA MUTUALITÉ FRANÇAISE.

## Les rendez vous de l'économie sociale &amp; solidaire

EUROPE

## « Reformulons les questions sur le plan politique »

Le groupe français MGEN et Solidaris en Belgique sont partenaires en Europe. Leurs dirigeants, Jean-Pascal Labille et Thierry Beaudet, expliquent pourquoi le mutualisme doit mener la bataille au niveau européen.

**L'échelon européen est-il le plus pertinent pour défendre les principes et les valeurs qui soutiennent le mouvement mutualiste ?**

**JEAN-PASCAL LABILLE** Aujourd'hui, en Europe, deux mots me frappent : inégalité et intolérance. Ils représentent les deux plus grands combats que l'on a à mener dans les années à venir, tant ces deux notions tendent à se banaliser. C'est tout à fait l'inverse de l'ADN mutualiste. Placer la question sur le plan européen, c'est pour moi fondamental. Car à force de ne pas voir, ou vouloir voir, le monde dans lequel on vit, on ne sait évidemment pas apporter les bonnes solutions. D'abord, il faut dire que nous ne sommes pas dans un moment de crise. Si tel était le cas, nous reviendrions dans l'état d'avant et ce serait facile. Mais on ne reviendra jamais dans le monde d'avant, ne serait-ce que parce que beaucoup de puissances émergentes demandent leur dû. Dans ce monde où tout est mondialisé, de l'économie à la finance, de la presse à l'industrie pharmaceutique, seule une chose ne l'est pas : le politique. L'Assemblée des Nations unies ressemble plus à une grand-messe d'incantation et de bons sentiments qu'à une émanation du vivre-ensemble mondial. Pour moi, le seul niveau où le politique peut agir est le plan européen.

**THIERRY BEAUDET** Nous représentons deux mutualités profondément européennes et

deux mutualités qui, pour essayer d'avancer sur le terrain qui est le leur, l'Europe sociale, ont fait, il y a une vingtaine d'années, des choix différents. Dans les années 1990, la Mutualité française a choisi de s'inscrire dans les directives assurantielles européennes. Dans le même temps, la Mutualité belge faisait schématiquement le choix inverse. Vingt ans plus tard, la Mutualité en Belgique est bridée dans sa capacité d'agir dans sa forme mutualiste sur un champ très vaste. Solidaris n'est pas en capacité de proposer une complémentaire santé autre que pour l'hospitalisation, ou des offres de prévoyances complémentaires. Pour la Mutualité française, nous pensons exercer une activité solidaire d'intérêt général. Mais on nous renvoie le message que nous exerçons une activité concurrentielle de marché. Une mutualité est bridée, une autre est banalisée. Vous avouerez qu'il faut beaucoup de courage et de persévérance pour continuer à agir, comme le dit Jean-Pascal, dans une perspective européenne.

**Le mutualisme est-il en porte à faux avec l'Europe telle qu'elle se construit ?**

**JEAN-PASCAL LABILLE** J'ai dit que le seul niveau où le politique peut agir est le plan européen. Mais pas l'Europe telle que nous la connaissons, qui détruit les valeurs humaines, impose des règles sur le plan assurantiel et de comptabilité, pour nous

comme pour la puissance publique, celle qui considère que des améliorations d'infrastructures sont des dépenses et non plus des investissements. Tout cela tue l'ensemble de l'initiative de l'État. Or, je crois en la vertu de l'État, qui est le garant de la collectivité, des droits de tout le monde. Nous devons avoir la volonté d'entrer dans un rapport de force pour faire de l'Europe au XXI<sup>e</sup> siècle ce que la Sécurité sociale a représenté pour le XX<sup>e</sup> siècle. C'est-à-dire un élément fédérateur, protecteur, qui tire vers le haut. Nous devons poser un rapport de force qui fait de la spécificité mutualiste – on cotise en fonction de ses moyens, on utilise en fonction de ses besoins – un moteur de l'Europe. Car nous n'aurons pas d'Europe qui ne soit une Europe sociale.

**THIERRY BEAUDET** La banalisation est à l'œuvre. En quinze ans, les Mutualités françaises ont été successivement contrôlées par la commission de contrôle des mutuelles et prévoyances, soit des organismes du champ non lucratif, puis par un régulateur pour le secteur non lucratif et lucratif et, depuis quelques années, par l'autorité de contrôle prudentielle, qui traite indistinctement des activités bancaires et assurantielles. Au-delà de ces structures, il s'agit d'un changement complet de nos activités. C'est la victoire de la financiarisation de l'économie et du marché. Le fait mutualiste est complètement banalisé et s'efface derrière l'activité que



JEAN-PASCAL LABILLE (SOLIDARIS) ET THIERRY BEAUDET (MGEN)

nous exerçons. Nous sommes des assureurs. Le fait que nous soyons mutualistes n'a aucun intérêt pour eux. Ce qu'il faut faire, je crois, c'est essayer de reformuler les questions sur le plan politique. Car, de texte en texte, ceux qui veulent nous banaliser et même nous faire disparaître nous posent des questions techniques, qui imposent des réponses techniques, à un point tel que nous perdons le sens politique de ce que nous faisons.

**JEAN-PASCAL LABILLE** Le Parlement européen est en train de constituer des intergroupes dans lesquels les sujets importants seront débattus. Nous avons espéré que l'économie sociale en ait un. À ce stade, ce n'est



**« Nous vous soutenons dans vos actualités, vos combats »**

**Patrick Le Hyaric**  
Directeur de L'Humanité.

L'Humanité et le mouvement

mutualiste ont des valeurs communes. Le beau nom de notre journal a une signification très profonde puisqu'il s'agit de la réalisation de chaque individu par l'accès à la connaissance, au partage et à la rencontre avec l'autre. Comme disait Jean Jaurès dans son premier éditorial, cette humanité n'existe pas ou à peine, malheureusement aujourd'hui encore. Le mutualisme porte précisément ce sens du partage, cette mise en commun, à l'opposé de l'individualisme et de l'accaparement des richesses par quelques-uns, du gain immédiat si valorisé. À l'heure où la protection sociale est attaquée, avec la mise en place d'un système assurantiel privé et le cantonnement des mutuelles dans un rôle de réparation du surplus de dégâts engendré par la loi de l'argent, nous allons vous soutenir dans vos actualités, dans vos combats. Car entre L'Humanité et vous, c'est consubstantiel. ●



**« Nous avons la responsabilité d'agir et d'innover »**

**Léonora Tréhel** Présidente  
de la Mutuelle familiale.

Nous sommes dans une situation

dangereuse. La mise en cause de la Sécurité sociale est porteuse de risque de mal-être, de renoncement de soins et de danger pour toutes nos structures. D'une Sécurité sociale à vocation d'universalité, nous devons vers une segmentation des droits en fonction des populations. On construit une protection sociale à géométrie variable qui n'est plus en capacité d'assurer la santé de tous. Cela va de pair avec la remise en cause des capacités des mutuelles à être pionnières dans l'établissement de nouveaux droits de santé. Dans ce contexte dégradé, les mutuelles ont la responsabilité d'agir et d'innover. Un enfant sur cinq naît dans une famille pauvre. Quelle mesure pouvons-nous prendre très vite ? Or, ce que nous remarquons, c'est qu'en général, les populations qui ont le plus besoin de nos actions sont les moins informées de ce que nous offrons. Notre responsabilité est d'aller encore plus vers elles. ●



**« Choisir d'être heureux est un acte de résistance positif »**

**Patrick Viveret** Économiste,  
philosophe.

Le « bien vivre » est une notion reprise par les mouvements de citoyenneté et d'économie sociale et solidaire. Elle vise à articuler les éléments d'une alternative à la démesure du système financier, au creusement des inégalités sociales, avec un autre rapport à la nature. Nous avons besoin de la mise en œuvre dynamique de la résistance créatrice contre tout ce qui est insoutenable, de la vision transformatrice qui débouche l'imaginaire, qui fait que nous ne sommes pas condamnés à la pensée unique, et de l'expérimentation créatrice, qui fait que, dans les coopératives, les mutuelles, les associations, on n'aient pas les réformes structurelles pour lesquelles on combat pour s'organiser dans l'ici et le maintenant afin de démontrer que ce autre monde est possible. Une fois que l'on a compris qu'il y a de la maltraitance derrière tout système de domination, on peut dire que choisir d'être heureux est un acte de résistance positif. ●

## Les rendez vous de l'économie sociale &amp; solidaire



EM), AU SIÈGE DE LA MGEN, LORS DU COLLOQUE, À PARIS.

DEUX DÉBATEURS  
ENGAGÉS

**Jean-Pascal Labille**  
est secrétaire général  
de la mutuelle Solidarité.  
Membre du Parti socialiste,  
le Liégeois fut,  
de janvier 2013  
à octobre 2014, ministre  
fédéral de la Coopération  
au développement et des  
Entreprises publiques.

**Thierry Beaudet**  
est président du groupe  
MGEN depuis juillet 2009  
et du Groupe Isyra depuis  
2011. Cer instruteur  
de formation et militant  
associatif d'origine est  
par ailleurs vice-président  
de la Fédération nationale  
de la Mutualité française,  
membre du Conseil  
économique, social  
et environnemental.

## COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

L'ANI, ce faux ami  
des mutuelles

En généralisant l'accès à une couverture complémentaire santé pour les salariés, la loi dite de « sécurisation de l'emploi » installe une protection sociale à trois étages.

**L**e colloque sur l'avenir mutualiste ne pouvait pas éviter un débat sur la loi dite de « sécurisation de l'emploi » de juin 2013. Issue d'un accord national inter-professionnel (ANI), refusé par la CGT et FO, la loi a imposé la généralisation de la complémentaire santé à tous les salariés, sans aucune concertation avec les organismes concernés. « Ce qui pouvait être regardé comme une avancée pour 400 000 personnes a en fait déséquilibré tout le système de protection sociale, notamment les mutuelles. On peut se poser la question de savoir si la discussion a été correctement menée », s'est interrogé à haute voix Étienne Caniard, président de la Fédération nationale des mutuelles de France, lors du colloque coorganisé par l'Humanité et la MGEN, tandis qu'un militant mutualiste interpellait depuis la salle : « Il s'agit d'une escroquerie qui installe un système de protection sociale à trois niveaux, la Sécurité sociale, des complémentaires minimums et des sur-complémentaires pour le reste à charge. » En effet, à charge, pour les branches

professionnelles, de négocier le niveau des garanties et le choix de l'organisme assureur, avec un risque non négligeable que soient privilégiés le panier minimum de soins et les assureurs privés. Le patronat pourrait aussi être privilégié par les procédures d'appels d'offres qui refusent de reprendre en compte la dimension solidaire des mutuelles.

« On est resté  
au milieu  
du gué. »

FANÉLIE CARREY-CONTE,  
DÉPUTÉE PS DE PARIS

Pire, cet accord n'accorde aucune place aux « non-salariés », retraités, jeunes, chômeurs... « On est resté au milieu du gué », a concédé Fanélie Carrey-Conte, députée PS de Paris,

qui a avoué sa réticence envers le contenu du texte. « La question est maintenant posée de trouver des marges de manœuvres financières pour aider tout le monde, y compris les non-salariés, à bénéficier de cette généralisation de couverture complémentaire », a-t-elle proposé. Reste que le débat n'est pas clos sur l'appréciation de ce « droit nouveau », qui pourrait être un « droit minimum » qui contribue à effriter un peu plus la protection sociale. ●

PAULE MASSON  
ET JEAN-PHILIPPE MILESY

pas le cas. C'est dire à quel point il faut parler et repenser de l'économie sociale. Elle est parfois évoquée comme un cache-sexe, quand ça fait bien d'en parler. Mais elle est pourvoyeuse d'emplois, créatrice de valeurs financières et sociales, et innovantes. Elle trouve les solutions que le monde capitaliste n'a pas. Un autre élément très inquiétant en Europe est le rejet de la démocratie du fait du règne du court-termisme. Or, le mutualisme implique d'expliquer la situation dans laquelle on vit et que demain n'est pas très loin. Sans cette pédagogie, c'est le repli sur soi et le vote vers les extrêmes de droite. La mutualité a, là aussi, un rôle fondamental à jouer

parce qu'elle est un acteur politique et qu'elle a, dans ses gènes, le fait que chacun a sa place.

**THIERRY BEAUDET** Nous parlons d'accès aux droits, droits nouveaux. On nous objecte appel d'offres avec clause anticoncurrentielle et mieux-disant économique. Cela montre bien que notre société a perdu tous ses repères et fait de la santé une marchandise comme les autres alors que nous, mutuelles, sommes attachées à la personne. Reposer les questions sur un plan politique nous permettra de mieux reposer nos spécificités mutualistes. ●

TABLE RONDE DÉCRYPTÉE PAR  
STÉPHANE GUERARD

« Militer est et doit rester  
un plaisir à partager »

**Stéphanie Roger** Présidente  
de la section MGEN d'Indre-et-Loire.

Le quotidien du militant mutualiste, c'est le concret : l'action sociale, la prévention. Les militants débattent et émettent des propositions sur des sujets de société, comme la bioéthique, la place des femmes. Leur autre grand apport est leur participation à la vie démocratique de la mutuelle, surtout en ce moment où beaucoup de choses bougent dans nos structures. De passer d'élu à présidente départementale a été une autre étape pour moi. Il a fallu trouver ma place avec les permanents, transmettre les valeurs, faire travailler nos militants en s'adaptant à leur temps disponible, tout en cultivant le lien pour conserver le collectif, ce sens de la convivialité qui fait que militer est et doit rester un plaisir à partager. On doit aussi refléter la vie de nos adhérents et prendre des décisions en cohérence avec leurs aspirations et leurs besoins, comme lorsqu'ils disent que l'offre unique de mutuelle n'est plus totalement adaptée aux évolutions de leur mode de vie. ●

« Nous devons devenir un  
mouvement social qui propose »

**Jacques Chemarin** Président  
de la Macif-Mutualité.

La démocratie est un grand mot, mais notre société refuse de plus en plus l'expression des citoyens. Le plus inquiétant est que les corps intermédiaires intègrent cette logique. Les mutuelles entrent dans le mouvement de concentration. Or le mutualisme s'égare dès qu'un de ses quatre piliers s'effondre : démocratie, non-lucrativité, solidarité et proximité. La première chose est de réaffirmer une protection sociale de haut niveau. Sortons de la posture qui impose de s'amaquer aux remboursements, sans regarder les recettes. Quid des 40 milliards de baisses de la dépense publique liées au pacte de responsabilité, des 20 à 25 milliards de la fraude patronale ? Le déficit de la Sécurité sociale se montait à 15 milliards en 2013. Le robinet des recettes se ferme petit à petit et il nous est proposé de regarder ailleurs. Nous devons devenir un mouvement social qui propose, qui s'oppose si nécessaire et se met en mouvement dans le sens du progrès. ●

« Faisons entendre notre voix et  
choisissons les bonnes voies »

**Jean-Louis Cabrespines**  
Président du conseil national  
des chambres régionales de l'ESS.

La place du mutualisme dans l'ESS n'est plus à démontrer. Elle est mortice dans la mise en œuvre de tout ce qui a permis, depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, de répondre aux besoins sociaux des personnes. Elle est une des clés des diminutions des inégalités. Mais la spécificité démocratique et non lucrative des mutuelles ne paraît pas suffisamment prise en compte par le ministère des Affaires sociales. La dérive de certaines de nos entreprises de l'ESS vers la commercialisation et la potentielle perte de leur fonctionnement démocratique posent clairement la question de l'investissement de ceux qui la composent. Il importe aujourd'hui que la mutualité ne soit pas aphonie. Sur tout, sachons faire entendre notre voix et sachons choisir les bonnes voies : celles qui montreront ce que nous sommes et qui démontreraient ce que nous faisons. ●

## Les rendez vous de l'économie sociale & solidaire

Quels sont les atouts du mouvement mutualiste face aux assurances privées ?

# La Mutualité ne s'est pas construite contre la Sécu

Il est essentiel, aujourd'hui, de revenir aux objectifs de la protection sociale et de considérer ses résultats. La Mutualité est le seul acteur qui a la chance et la responsabilité d'être présent sur toute la « chaîne » du soin. Elle est surtout connue comme assureur complémentaire alors que les deux tiers de ses salariés travaillent dans l'offre de soins, au sein de centres sanitaires et sociaux. Je qualifie souvent la Mutualité « d'assureur paradoxal » car nous sommes le seul assureur qui se plaint quand la matière « assurable » augmente, autrement dit, lorsque la Sécurité sociale rembourse moins. C'est tout simplement parce que la Mutualité ne s'est pas construite contre la Sécu. Nous avons par ailleurs de nombreux champs de développement autres qu'assurantiels pour apporter des réponses aux nouveaux besoins sociaux.

Bien que nos mutuelles couvrent 38 millions de personnes, nous n'arrivons pas toujours à mobiliser et à nous faire entendre. Si depuis la crise financière de 2008, nos concitoyens ont développé une méfiance à l'égard de la finance, très légitime dans de nombreux cas, le monde mutualiste n'échappe pas à la suspicion. Certains pensent que l'intérêt des mutuelles n'est pas celui des mutualistes, alors que, génétiquement, une mutuelle est construite par et pour le mutualiste.

La réflexion est insuffisante sur la valeur ajoutée, y compris économique, du secteur non lucratif - celui de l'économie sociale

auquel appartient la Mutualité. Revenons sur la définition de l'assurance : c'est une activité de répartition du risque entre un certain nombre de personnes mais aussi dans le temps. Cette logique de durée est indispensable à l'activité d'assurance. Dans le secteur lucratif, les profits réalisés sont distribués aux actionnaires, dans une logique de court terme. La supériorité de l'économie sociale dans ce domaine, c'est de s'inscrire dans le long terme, les profits étant réinvestis au bénéfice des adhérents mutualistes.

Aujourd'hui, la Mutualité opère une mue et s'appuie de plus en plus sur la réalité et de moins en moins sur les discours. Cela permet de passer d'une égalité de droit, trop souvent mal ou peu exercée, à une égalité de fait. Opérer ce changement de pied, c'est par exemple passer d'une approche classique, basée sur la défense des niveaux d'intervention de la Sécu, exprimée en termes de taux de remboursement, à une approche réelle qui se mesure à l'aune du reste à charge pour les Français. Des taux de prise en charge élevés mais déconnectés des prix réels entretiennent l'illusion d'un haut niveau de protection sociale et masquent la lente mais profonde détérioration du niveau réel de remboursement. La réponse à l'enjeu de diminution du reste à charge est double. Elle est évidemment technique et passe par



**Étienne Caniard**  
Président de la Fédération nationale de la Mutualité française

l'intervention assurantielle, exercée de manière plus ou moins vertueuse. Mais elle comporte aussi une dimension de solidarité, entre les différentes générations notamment. Nous sommes aujourd'hui dans cette approche, commune à l'économie sociale et solidaire. J'en veux pour preuve les chiffres de la Drees, qui montrent que 75 % des bénéficiaires d'un contrat individuel d'une mutuelle ont une tarification ralentissant après soixante ans ou restant stable et, qu'à l'inverse, 85 % des bénéficiaires d'un contrat individuel d'une société d'assurance ont une tarification qui augmente avec l'âge. L'économie sociale et solidaire ne se contente pas seulement d'affirmer des valeurs, elle le démontre. C'est ce que j'appelle le service social rendu des mutuelles.

Au final, ce que nous revendiquons, à la Mutualité, ce sont des marges de manœuvre pour démontrer notre capacité à innover, à répondre concrètement aux besoins des populations, ce qui n'exclut pas une régulation du marché pour éviter que ceux qui sélectionnent les risques soient forcément les grands gagnants. Car les grands vainqueurs en matière de « parts de marché » dans le secteur de la santé sont les derniers entrés, les bancassureurs notamment, qui ciblent les populations plus jeunes, moins à risque, renvoyant les plus fragiles vers les filets de sécurité (ACS, CMU), qui sont des dispositifs indispensables mais qui portent atteinte à l'universalité de notre système. ●

**4 %**  
C'EST LE TAUX  
DRASTIQUEMENT BAS  
DES REMBOURSEMENTS  
D'OPTIQUE PAR  
LA SÉCURITÉ  
SOCIALE.

Les centres de santé, un outil à développer ?

## «Un projet contre l'exclusion des soins»

Les centres de santé (CDS) sont un outil que se sont donné le mouvement mutualiste comme certaines collectivités locales (7 % sont gérés par des collectivités locales et 33 % par des mutuelles) ainsi que d'autres, afin de faire émerger un projet sanitaire et social qui agisse contre l'exclusion des soins. Pour porter leurs ambitions, ils s'appuient sur une pratique médicale humaniste loin des règles du marché des soins. En s'inscrivant dans une dynamique de solidarité, le modèle des CDS propose une voie pour ne pas se résigner aux inégalités de santé. Ainsi, depuis leur naissance, le mouvement des CDS persiste dans cette perspective d'équité sociale : ce sont les seules structures de santé en ville avec obligation de non-dépassement d'honoraire (secteur 1) et de tiers payant - cela aussi bien pour une consultation de généraliste que de spécialiste. Et ils proposent des prothèses dentaires accessibles à tous.

Selon l'OMS, la santé est « un état complet de bien-être physique, mental et social » loin d'être atteint, selon des sondages récents, qui mettent la santé au premier rang des préoccupations des Français. Elle inquiète au quotidien 8 Français sur 10, qu'il s'agisse des conséquences de la maladie, des dépenses nécessaires pour de « bons » soins, ou du niveau de leurs remboursements. Les phénomènes de renoncement ne cessent de croître : nombre de citoyens retardent, voire abandonnent des soins tels que les prothèses dentaires, les lunettes, les audio-prothèses... Ce phénomène s'étend dans les classes populaires,



**Hélène Colombani**  
Secrétaire générale de la Fédération nationale des centres de santé

chez les étudiants, et il gagne maintenant les classes moyennes. Ainsi, quel que soit le gestionnaire, les CDS s'auto-organisent pour lutter contre les inégalités de santé, pour favoriser les liens de solidarité humaine si importants contre les maladies et pour le bien-être. Leur modèle d'organisation - salariat et exercice coordonné et pluriprofessionnel - « se libère » d'un paiement à l'acte. Il permet de répondre aux nouveaux enjeux actuels, comme la prise en charge des maladies chroniques. La santé n'étant pas seulement liée aux soins, comme le montre l'étude des déterminants de santé, les CDS intègrent également des pratiques de prévention, de promotion de la santé et d'éducation thérapeutique, articulées avec les soins, indispensables dans une prise en charge globale et pas seulement de la maladie. Les CDS sont présents dans de nombreux domaines « non rentables ».

Depuis 1998, à Nanterre, 8 000 enfants bénéficient chaque année d'un dépistage bucco-dentaire. Pour faciliter les soins, les CDS de la ville ont ouvert des consultations dentaires pour les enfants, sachant qu'elles sont peu rémunérées au vu de leurs bas tarifs. C'est un véritable choix contre un mode de financement qui favorise les actes les plus rentables économiquement.

Les CDS participent à la réponse pour lutter contre les inégalités territoriales de santé. Ils sont souvent installés dans des zones abandonnées par le marché, aussi bien en milieu urbain que rural. Emmanuel Vigneron, dans son livre sorti en novembre, préconise d'en ouvrir 400 de plus dans le pays dans les territoires fragilisés. ●

Sur l'Humanité.fr

Retrouvez les bandes-son de l'intégralité des interventions et débats du colloque, *Le mouvement mutualiste plus que jamais à la conquête du bien-être social*, coorganisé par l'Humanité et la MGEN.  
<http://www.humanite.fr/node/561603>

**Dans votre supplément le mois prochain**

Notre dossier

MARDI 3 FÉVRIER

**Ce que le logiciel libre et l'économie sociale et solidaire ont en partage.**

Nos entretiens et tribunes avec, entre autres, **Pierre-Yves Gosset**, responsable de la campagne « Dégooglisons Internet » pour Framasoft, et **Danièle Boursier** sur la propriété intellectuelle.